



Département de l'Essonne  
Arrondissement d'Evry  
Canton Yerres-Brunoy

## COMMUNE DE YERRES

### Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

**Séance ordinaire du 13 AVRIL 2026**

Nombre de membres composant	
Le Conseil municipal	35
Membres en exercice	35
Présents à la séance	34

L'an deux mille vingt-six, le treize avril, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le sept avril deux mille vingt-six, s'est assemblé salle municipale Bernard NUSBAUM, sous la présidence de M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Maire.

OBJET :

**Election des membres  
du Conseil municipal à  
la Commission  
d'ouverture des plis en  
matière de délégation  
de service public**

**Etaient présents :**

M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Maire, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Olivier CLODONG (quitte la séance pour le point n° 4 relatif au CFU 2025), Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Carole PELLISSON, M. Denis ADAM, Mme Vannina ETTORI, M. Jean Paul REGEASSE, Mme Anne-Sophie ROSSIGNOL, Adjoint au Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Laëtitia DOROT, M. Rémy PETIT, Mme Michèle GUTTIN, M. Christian SOLLE, Mme Corinne LE GLOUX, M. Charly MARIAZOULS, Mme Huijuan LI, M. Romain TRICOT, Mme Diane ORLIAC, M. Serge LUGUET, Mme Viviane HENNEQUIN, M. Henri BORIE, Mme Emilie SPONVILLE, M. Christophe GAY, Mme Marie-Pierre DESPRES, M. Jean TUPKOVIC, Mme Camille BONADONA, M. Jérémie LETORT, Mme Myriam CASANOVA, Mme Claudia DE CAMPOS, M. Bérenger CERNON, Mme Gwendoline LE BOUIL, Conseillers municipaux.

**Absent excusé et représenté :**

M. Maxence MAHEN donne pouvoir à M. Olivier CLODONG

**Secrétaire de séance :** M. Jérémie LETORT

Reçu en préfecture  
le 15/04/2026

Acte Exécutoire sous référence :  
091-219106911-20260413-lmc110902H1-DE

Publication le 14/04/2026

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026

### DELIBERATION N° 2026/04/062

**OBJET :** Election des membres du Conseil municipal à la Commission d'ouverture des plis en matière de délégation de service public

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-5, D.1411-3 et D.1411-4,

CONSIDERANT que les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants du Conseil municipal, à la Commission d'ouverture des plis en matière de délégation de service public, sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste, au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel,

CONSIDERANT que l'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste et que les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir,

VU les listes présentées, afin d'être soumises aux suffrages :

✓ La liste « Yerres comme nous l'aimons » a remis les listes des candidats comme suit :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
- Rémy PETIT	- Serge LUGUET
- Michèle GUTTIN	- Christian SOLLE
- Corinne LE GLOUX	- Jean TUPKOVIC
- Gaëlle BOUGEROL	- Jocelyne FALCONNIER
- Didier LE COZ	- Viviane HENNEQUIN

✓ La liste «Yerres 2026, la gauche rassemblée» a remis les listes des candidats comme suit :

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléants</u>
- Claudia DE CAMPOS	- Gwendoline LE BOUIL
	- Bérenger CERNON

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE, sur proposition du Maire et conformément à l'article L.2121-21 du CGCT indiquant que « ... le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin... », à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel des membres du Conseil municipal à la Commission d'ouverture des plis en matière de délégation de service public, outre le Maire, Président de droit :

Les résultats du vote sont les suivants :

- nombre de votants : 35
- suffrages exprimés : 27
- quotient électoral :  $5,4 = \frac{\text{suffrages valablement exprimés (27)}}{\text{nombre total de sièges à pourvoir (5)}}$
- la liste « Yerres comme nous l'aimons » a obtenu : 24 voix
- la liste « Yerres 2026, la gauche rassemblée » a obtenu : 3 voix
- 1<sup>ère</sup> répartition des sièges :
  - la liste « Yerres comme nous l'aimons » a obtenu : 4 sièges
  - la liste « Yerres 2026, la gauche rassemblée » a obtenu : 0 siège
- Nombre total de sièges pourvus : 4 sièges pourvus
- Attribution du siège restant : reste 1 siège à pourvoir
- Après application de la méthode de calcul au plus fort reste :
  - la liste « Yerres comme nous l'aimons » a obtenu : 0 siège
  - la liste « Yerres 2026, la gauche rassemblée » a obtenu : 1 siège

La liste « Yerres 2026, la gauche rassemblée » ayant obtenu le plus fort reste, elle se voit attribué le dernier siège à pourvoir,

SONT DECLARES ELUS à la Commission d'ouverture des plis en matière de délégation de service public :

Membres titulaires

- Rémy PETIT
- Michèle GUTTIN
- Corinne LE GLOUX
- Gaëlle BOUGEROL
- Claudia DE CAMPOS

Membres suppléants

- Serge LUGUET
- Christian SOLLE
- Jean TUPKOVIC
- Jocelyne FALCONNIER
- Gwendoline LE BOUIL

DIT que tout membre titulaire élu empêché pourra donner pouvoir, afin de siéger à la Commission d'ouverture des plis en matière de délégation de service public, à tout membre suppléant sans que ce dernier puisse détenir deux pouvoirs à la fois.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Nicolas DUPONT-AIGNAN